

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et d'autres départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-VOÛLE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES: LA LIGNE 20 c.	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCROS DE LA SEMAINE

9 juin — L'effondrement d'un théâtre de Wasingthon cause l'ensevelissement, sous ses décombres, de deux cents victimes.

— Un violent incendie éclate à Marseille dans un magasin de décors de théâtre. Quatre pompiers sont assez grièvement blessés.

10 juin — Deux jeunes enfants sont étranglés et jetés dans un puits, par leur bonne, dans un village près de Saint-Nazaire

— Une horrible mégère met à mort son enfant âgé de dix ans.

— Un bandit cosmopolite connu par ses brutalités envers les femmes, se rend coupable d'une horrible tentative d'assassinat sur une ouvrière, rue du Hassard, à Paris.

11 Juin — Election sénatoriale dans les Vosges. — M. Albert Ferry, républicain est élu.

— Un nouveau discours politique est prononcé à Alby par M. Ch. Dupuy, président du conseil des ministres.

— Arrestation d'un espion italien à Nice.

12 Juin — Inauguration, à Paris. de la statue de l'éminent astronome Etienne Arago.

— L'état de santé de M. Carnot, président de la République, l'oblige à renoncer au voyage qu'il projetait pour la semaine prochaine en Bretagne.

13 juin — Un terrible accident survenu dans une salle d'armes de l'école militaire de Lyon, cause la mort d'un étudiant.

— Arrestation à Luxembourg, du garçon de recettes Marty, parti il y a quelque temps après un vol de 230,000 fr. à la Société générale.

— Mort de M. le comte de Treveneux, sénateur des Côtes-du-Nord.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La seconde conférence horticole faite par M. Berthault, professeur de la Société d'Horticulture a eu lieu dans le jardin de MM. Dominique Degoyter et Berson, en présence d'une vingtaine de jardiniers qui ont suivi avec beaucoup d'attention les démonstrations du savant horticulteur.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à un prochain numéro le compte-rendu de cette intéressante conférence.

SAINT-MARD

Le jeune Alfred Janvier, apprenti

imprimeur, a disparu dimanche matin de chez ses parents, sans aucun motif, et depuis, et il n'a donné aucune nouvelle.

On se perd en conjectures sur les vus de ce garçon qui, paraît-il rêvait depuis assez longtemps un voyage en Belgique et même en Amérique.

C'est aussi avec beaucoup de peine que ses parents croyaient lui avoir fait renoncer à l'idée d'être marin et à deux reprises, ils crurent nécessaire de le conduire à la mer afin de lui faire voir les côtés désagréables de la profession dont il faisait son idéal.

D'un caractère peu communicatif, le jeune Janvier n'avait pas laissé supposer qu'il fût dans l'intention de quitter furtivement et à bref délai la maison paternelle; cependant au commencement de la semaine dernière, il avait dit à un de ses camarades, en manière de conversation, dont ce dernier n'avait tenu, du reste aucun compte: « Lundi prochain j'aurai quitté le pays et la *Petite Gazette* du dimanche suivant annoncera ma disparition. »

Cette prédiction s'est accomplie, mais on ne sait rien de plus.

Les parents de ce jeune fuyard sont dans la désolation et se recommandent à tous les échos pour avoir des nouvelles de leur enfant dont voici le signalement :

Janvier (Alfred); 15 ans, né à Saint-Hard, taille 1^m 52, cheveux châtain, yeux bleus, nez et bouche petits, menton pointu; signe particulier: il baisse la tête en marchant.

Cet enfant est vêtu d'un complet de velours à petites côtes, coiffé d'une casquette de soie noire et chaussé de brodequins.

NANTOUILLET

Le sieur Gosset, Adrien-Constant,

âgé de 44 ans, employé au chef-lieu de fer du Nord, a comparu, mercredi dernier devant le tribunal correctionnel de Meaux.

On sait que le 30 mai dernier, Gosset se trouvait chez Mme Guyon, bouchère, marchande de vins, à Nantouillet. Là se trouvait également un sieur Marchois, charretier à Saint-Mard. Après une légère discussion avec ce dernier, Gosset lui lança un coup de poing en pleine figure qui lui pocha les deux yeux.

La brutalité de Gosset lui vaut une amende de 100 fr.

ERMENONVILLE

On lit dans l'*Echo du Valois* :

Un de nos lecteurs d'Ermenonville nous écrit pour nous prier de rectifier plusieurs inexactitudes qui se sont glissées dans le volume des *Ephémérides du Valois*, récemment publié par M. Coët.

1° Ce n'est pas en 1675 que J.-J. Rousseau (né le 28 juin 1812) vint habiter Ermenonville, mais bien le 20 mai 1778.

2° Ce n'est pas le 3, mais le 2 juillet qu'il est mort.

3° Il mourut, non à 60, mais à 66 ans.

— Réunie dimanche dernier à Compiègne en assemblée générale annuelle, la Société des Sauveteurs de l'Oise a décerné une médaille de bronze aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

M. Lefèvre (Charlemagne), 59 ans, maçon à Ermenonville, porté sur la liste des récompenses pour avoir sauvé un enfant dans une mare.

MM. Grenelle (Louis-François), 60 ans, manouvrier, et Bodeloche (Jules-Alexandre), 58 ans, maçon à Erme-

nonville, pour leurs 36 années d'activité dans le corps des pompiers.

MORTEFONTAINE

Il paraît que loin de se calmer, l'effervescence causée par la lutte des cheminots contre les carriers de M. E. Vincent, donne lieu fréquemment à des scènes violentes. Samedi dernier, les terrassiers ont assailli, dans la soirée, une maison qui n'était alors habitée que par trois femmes; celles-ci ont été affolées par cette attaque inattendue et se sont échappées à moitié nues de l'habitation où elles n'étaient plus en sûreté.

D'autre part, le *Journal de Senlis* rapporte que le dimanche soir, le sieur Guilhain, carrier, s'est présenté chez la femme Chéron, marchande d'articles de ménage au hameau de Montaby, lui a cherché querelle et, en partant, lui a brisé avec sa canne quatre carreaux à une croisière de porte vitrée, ainsi que trois carreaux à la fenêtre du magasin.

C'est un préjudice d'une quinzaine de francs, qui a fait l'objet d'une plainte et d'un procès-verbal.

OISSERY

Une décision de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des colonies, du 31 mai dernier, a autorisé la création dans cette commune, d'un bureau téléphonique municipal. Ce bureau sera-t-il relié à celui du Plessis-Belleville (Oise), assurant le service postal à Oissery; ou bien au bureau télégraphique de Saint-Soupplets, en empruntant pour la pose des fils, les poteaux servant à la communication de la sucrerie centrale de Meaux avec ses râperies d'Oissery, Oignes, Chevreville, etc.

Nous espérons, sous peu pouvoir

renseigner nos lecteurs sur ce point assez intéressant. (Indépendant)

ANNET

Mardi dernier, la subdivision des sapeurs-pompiers d'Annet conduisait à sa dernière demeure son doyen d'âge, le sergent Antoine Ané. Les subdivisions de Claye, Mitry, Villeparisis, Villevaudé, Fresnes, Charmenotray et Messy avaient envoyé des délégations qui ont assisté aux obsèques.

Sur la tombe, M. Desgratoulet, commandant la subdivision d'Annet, a retracé en termes élogieux les qualités du défunt.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

On évalue à plus de cinq mille le nombre des personnes venues dimanche de toutes parts, pour assister à la magnifique fête donnée par la ville de Nanteuil à l'occasion du festival-concours de musique. C'est dire que le succès a été complet; succès inattendu peut-être, car il a dépassé, nous dit-on les prévisions des habitants et surtout des marchands de vins et des restaurateurs qui conserveront un excellent souvenir de cette belle et fructueuse journée.

Nous avons eu la satisfaction de remarquer que l'ensemble de la population a déployé des efforts de zèle et d'activité dignes d'éloges, en vue de parer et d'égayer leur cité et de donner à leurs visiteurs le témoignage de leur sympathique accueil.

Toute l'avenue de la gare ainsi que les principales rues de la ville étaient transformées en véritables boulevards verdoyants et garnies de trophées de drapeaux, de guirlandes aux vives couleurs et de lanternes vénitiennes. La corde patriotique, si sensible chez bon nombre de Français, avait éga-



Société d'histoire et
d'archéologie de Senlis

Notice :

CB :

18200

9223

SHAS



0 000000 092234

ment vibré et on voyait en divers endroits les emblèmes nationaux Franco-Russes étroitement réunis. Chaque place, chaque carrefour était orné d'un arc de triomphe dont la forme et l'effet étaient tout à la louange des groupes d'habitants qui les avaient édifiés.

Si les éloges les plus mérités peuvent être adressés aux organisateurs de tous ordres et de tous rangs qui dans la ville de Nanteuil ont apporté leur actif concours à cette fête appelée à faire époque dans les annales Nanteuillaises, il nous est également agréable de constater que les notabilités artistiques et politiques de l'arrondissement s'étaient jointes de grand cœur aux représentants du canton, à la municipalité de Nanteuil, aux membres du jury et du comité d'organisation du concours.

Personne, nous croyons pouvoir l'affirmer, n'a dû regretter sa peine, car aucune note discordante n'a troublé l'harmonie de cette fête musicale. Qu'chacun des intéressés a fait consciencieusement son devoir pour arriver à décrocher la timbale. On y a mis d'autant plus d'action qu'il s'agissait de conquérir de très belles récompenses dues aux largesses de la population Nanteuillaise et de quelques généreux donateurs.

La marseillaise, la marche gauloise et le morceau d'ensemble, ont été particulièrement appréciés et leur exécution qui a eu lieu en présence d'une foule énorme a produit un effet particulièrement magique, étant donné la quantité relativement considérable d'exécutants (environ 800) et la façon heureuse dont ils se sont acquittés de leur partie.

Nous donnons ci-après la liste des

récompenses; avec l'ordre dans lequel elles ont été attribuées.

LECTURE A VUE

FANFARES

Division de classement

- 1^{er} Prix, *palme de vermeil*, Attichy,
2^e Prix, *palme d'argent*, Farou.

3^e division, 8^e section, groupe B.

- 1^{er} Prix, *palme de vermeil*, Tracy-le-Mont
2^e prix, *ex-æquo*, *palme de vermeil*, la Ferté-Milon et Orrouy,
3^e prix, *palme d'argent*, Barbery.
4^e prix, *palme d'argent*, Montagny.

3^e division, 3^e section, groupe A.

- 1^{er} prix, *palme de vermeil*, Dammartin.
2^e prix, *palme de vermeil*, Conchy-les-Pots
3^e prix, *palme d'argent*, Ressons-sur-Matz
4^e prix, *palme d'argent*, Carlepont.
5^e prix, *palme d'argent*, Saint-Germer.

3^e division, 2^e section

- 1^{er} prix, *palme de vermeil*, Béthisy-saint-Martin.
2^e prix, *palme de vermeil*, Claye-Souilly.
3^e prix, *palme d'argent*, Fère-en-Tardenois
4^e prix, *palme d'argent*, La Croix-St-Ouen

3^e division, 1^{re} section

- 1^{er} prix, *palme de vermeil*, les Enfants du Valois, Crépy.
2^e prix, *palme de vermeil*, Union musicale de Béthisy-saint-Pierre
3^e prix, *palme d'argent*, Fanfare de Béthisy

HARMONIES

3^e division 2^e section.

- 1^{er} prix, *palme de vermeil*, Musique municipale d'Argenteuil.

3^e division, 1^{re} section

- Prix, *palme de vermeil*, Harmonie de Sannois.

CHORALES

3^e division 2^e section.

- Prix, *palme de vermeil*, Union chorale de Soissons.

3^e division 1^{re} section

- Prix, *palme de vermeil*, la Lyre de Sarcelles.

2^e division, 2^e section

- Prix, *palme de vermeil*, les Orphéonistes parisiens.

1^{re} division, 2^e section

- Prix, *palme de vermeil*, la Chorale liancourtoise.

EXÉCUTION

FANFARES

Division de classement

- 1^{er} prix *ex-æquo*; *couronne de vermeil*, Fanfare de Baron et Fanfare d'Attichy.

3^e division, 3^e section, groupe B.

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil*, Fanfare de Barbery.
2^e prix, *couronne de vermeil*, Société musicale de Tracy-le-Mont.
3^e prix, *couronne de vermeil* Fanfare d'Orrouy.
4^e prix *ex-æquo*, *palme de vermeil* L'Espérance de Montagny et la Fanfare de la Ferté-Milon

3^e division 3^e section groupe A.

- 1^{er} prix *ex-æquo*, à l'unanimité, *Couronne de vermeil* Fanfare de Conchy-les-Pots, et les Enfants Réunis de Saint-Germer,
2^e prix, *couronne de vermeil* Fanfare de Dammartin-en-Goële.
3^e prix, *palme de vermeil* Fanfare de Ressons-sur-Matz,
4^e prix, *palme de vermeil* Fanfare de Carlepont.

3^e division, 2^e section

- 1^{er} prix. *ex-æquo*, à l'unanimité *couronne de vermeil* Fanfare de Béthisy-Saint-Martin et Fanfare de Fère-en-Tardenois.
2^e prix, *ex-æquo*, à l'unanimité, *palme de vermeil* Fanfare de la Croix-Saint-Ouen, et Union musicale de Claye-Souilly.

3^e division, 1^{re} section

- 1^{er} prix *ex-æquo*, *couronne de vermeil* Union musicale de Béthisy-Saint-Pierre, et les Enfants du Valois, Crépy.
2^e prix, *couronne de vermeil* Fanfare de Béthisy-Saint-Pierre.

HARMONIES

3^e division, 2^e section

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil*, Musique municipale d'Argenteuil.

3^e division, 1^{re} section

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil* Harmonie de Sannois.

TROMPES DE CHASSE

Division d'excellence

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil* L'Echo de Saint-Denis.

CHORALES

Division spéciale

- 1^{er} prix de direction, demandé par le Jury, Chorale des Enfants de Nanteuil,

3^e division, 2^e section

- 1^{er} prix, *Couronne de vermeil* Union chorale de Soissons.

3^e division, 1^{re} section

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil* La Lyre de Sarcelles.

2^e division, 2^e section

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil* Les Orphéonistes parisiens.

1^{re} division, 2^e section

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil* Chorale liancourtoise.

CONCOURS D'HONNEUR

FANFARES

Sociétés ayant remporté

un 1^{er} prix en lecture à vue ou en exécution

- 1^{er} prix, *couronne de vermeil* Les Enfants du Valois, Crépy.

2^e prix, *couronne de vermeil*

Fanfare de Fère-en-Tardenois.

3^e prix, *médaille d'argent grand module offerte par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*,

Fanfare de Dammartin-en-Goële.

4^e prix ajouté, *couronne d'argent*

Fanfare de Béthisy-saint-Martin.

HARMONIES

- Prix à l'unanimité, *couronne de vermeil*, Harmonie de Sannois.

TROMPES DE CHASSE

Prix à l'unanimité, couronne de vermeil
L'Echo de Saint-Denis.

CHORALES

3^e divisions réunies

Prix à la majorité, couronne de vermeil
La Lyre de Sarcelles.

1^{er} et 2^e divisions réunies

Prix à l'unanimité, couronne de vermeil
Chorale liancourtoise.

VILLEVAUDÉ

L'affaire du garde particulier Renaud de Montjay-la-Tour, après deux remises, est enfin venue à l'audience de mercredi dernier devant le tribunal correctionnel de Meaux.

On se rappelle que le garde Renaud était poursuivi pour avoir tué un chat appartenant au sieur Houbert. Ce dernier interrogé sur la couleur de son chat, prétend qu'il était jaune et blanc tandis que les témoins prétendent que le chat tué par le garde Renaud était noir et blanc.

Devant ces contradictions, le tribunal a acquitté Renaud.

BRÉGY

Le sieur Lelong, manouvrier, étant allé glaner dans une pièce de luzerne dont la dernière botte venait d'être enlevée, fut interpellé fort peu civilement par le nommé Ramponneau, aussi manouvrier à Brégy. Mais là ne se borna pas la discussion. Ramponneau, dont le caractère est prompt à s'emporter, se jeta sur Lelong, le terrassa, lui administra une violente raclée dont le pauvre homme porte des marques en plusieurs parties du corps et le mettra dans l'impossibilité peut-être pour une quinzaine de se livrer au travail.

Procès-verbal a été dressé contre le brutal.

MARCHÉ DU 15 JUIN 1893

Dammartin

Pain 0 fr. 33 1/2 le k
Beurre 3 fr 20 »
Œufs 7 fr 60 le 100

Claye

Pain 0 fr. 33 le k.
Beurre 3 fr 60 »
Œufs 7 fr. 00, »

FAITS DIVERS

LES COMMERCE FIN DE SIÈCLE

Paul M... Agé de trente ans, garçon boucher à la Villette, faisait, il y a quelques années, la connaissance d'une jeune couturière admirablement jolie dont il devenait l'amant.

A partir de ce moment, M... n'eut qu'une pensée: celle de la faire « travailler » et bientôt la jeune fille terrorisée par les menaces de l'ignoble personnage, eut de nombreux protecteurs dont les générosités permirent à « l'aimé » de quitter l'étal pour une vie plus facile.

Grâce à sa beauté et aussi à une assimilation rare, la modeste ouvrière remplit à souhait les vœux de son souteneur qui, il y a quelques mois, vint habiter avec elle un hôtel magnifique, situé dans les parages de l'avenue d'Eylau.

Le couple se donna comme le comte et la comtesse de X... eut un nombreux personnel domestique, des chevaux et des voitures.

Vêtu avec une suprême élégance, le pseudo-comte fréquenta le Bois, où on pouvait le voir tous les matins montant un superbe cheval noir, le Café de la Paix, où ses façons de gentleman le mirent à l'aise, et au grand cercle dont l'entrée n'est cependant pas toujours facile aux possesseurs de parchemin même authentiques.

La comtesse de X... de son côté, était reçue et fêtée. Ses heureux admirateurs consolidaient chaque jour — en pierres précieuses — l'édifice de sa fortune.

C'était le triomphe du garçon boucher que cette idylle, mais il est écrit qu'on se lasse de tout, car un beau matin le comte de X... maltraita madame, lui prodiguant coups de poing et coups de pied.

Il continua les jours suivants et, songeant probablement à se retirer de la circulation, il intima à sa victime l'ordre de vendre son hôtel, ses bijoux, ses chevaux et ses voitures, sinon il la « surinerait ».

En attendant le produit de la vente, il s'emparait avec désinvolture d'un collier de perles d'une valeur de vingt-cinq mille francs.

Le sacrifice que M. le comte exigeait de la pauvre fille était bien grand; aussi celle-ci, jetant le masque, se rendit-elle avant-hier matin, demander aide et protection au commissaire de police du quartier.

Le magistrat entendit les récriminations de la plaignante et convoqua son « amant » pour le lendemain.

Il arriva au commissariat conduisant lui-même un phaéton attelé de deux chevaux fringants qu'un groom minuscule vint contenir à sa descente.

Quoiqu'il eût les mains chargées de bagues et le monocle dans l'œil, le magistrat savait à quoi s'en tenir sur le compte de son visiteur forcé, lequel, d'ailleurs abandonna aussitôt ses façons de copurchite.

Après l'avoir faneé vertement le commissaire lui a enjoint d'avoir à reprendre le tablier d'autrefois, sinon il l'arrêterait et l'enverrait au Dépôt sous l'inculpation de vagabondage spécial.

Le pseudo-comte se rendra-t-il à cet avertissement?

LE DERNIER ORAGE

On écrit de Fontainebleau
Mercredi dernier, 14 juin, à Héricy, vers deux heures de l'après-midi, le nommé Leclere, âgé de soixante-dix-

sept ans, et Couillaux, âgé de soixanté ans, tous deux cultivateurs, surpris par l'orage, s'étaient réfugiés sous un énorme noyer, près du cimetière, se félicitant de voir enfin tomber la pluie si désirée, lorsque survint la dame Rigault, de Labrosse, qui venait également se mettre à l'abri. Elle n'avait pas eu le temps de les rejoindre, quand un violent coup de tonnerre éclata et les précipita tous par terre.

Des témoins de l'accident, blottis eux-mêmes derrière une meule, à peu de distance, se précipitèrent au secours des victimes et s'empressèrent de les relever.

Leclere avait été tué sur le coup; Couillaux, la figure ensanglantée, une partie du côté gauche paralysée. La dame Rigault était évanouie, mais sans blessures.

Grâce aux soins énergiques qui furent prodigués par le docteur Berthiot, l'état de Couillaux s'est amélioré.

FATAL ACCIDENT

Le lieutenant d'Aurelles de Paladine fils du général de ce nom, actuellement à Moulins, faisait, mardi matin, sa valise pour rejoindre son régiment en garnison à Cambrai. En voulant ranger son revolver, le lieutenant fit involontairement partir un coup. La balle l'atteignit en pleine poitrine. La mort a été instantanée.

« « « « « « « « «
R D O A L O S L G I
I A D C I É O U I E
A N E T E M I É L G
« « « « « « « « «

Les lettres absentes formeront en acrostiche et de chaque côté les noms de deux hommes célèbres.



L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER
à DAMMARTIN, (S.-&-M)
81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-
genture.

Pièces de précision — Remontage
de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
confiées.

Achat d'Or et d'Argent
On peut aussi s'adresser à Saint-Marc chez
Madame Veuve Ethis

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles

élégants et pratiques de robes,

manteaux, chapeaux, costumes

d'enfants, ouvrages, etc., avec

explications et patrons découpés.

Feuilletons, Causerie médicale

par M^{lle} le D^r BERTILLON. Etude :

QUE FERONS-NOUS

DE NOS FILLES?

décrivant toutes les professions

et métiers pouvant être exercés

par des femmes. Nombreuses

primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal

simple : 2^{fr} 50. Avec chaque fois une

gravure coloriée, 3 mois : 5^{fr}. Pour

s'abonner, envoyer mandat-poste ou

timbres aux Éditeurs : IMANS & C^{ie},

37, Rue de Verneuil, Paris

Gazette Anecdote

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste
3 Rue des Beaux-Arts, Paris

A LOUER DE SUITE
GRANDE RUE N° 49
MAISON comprenant rez-de-
chaussée, premier et second
étage, occupée précédemment
par M. Génot, Juge de Paix.

S'adresser pour visiter à M. ME-
LAYE, trésorier de la Fabrique, à
Dammartin.

Papeterie E. LEMARIÉ, à Dammartin

CARTON CUIR

LE CARTON BITUMÉ SABLÉ
POUR TOITURES

Le mètre carré 0 fr. 60

Par rouleau de 12 mètres

Le mètre carré 0 fr. 50

par 10 rouleaux

Le mètre carré 0 fr. 40

Le Carton Bitumé Sablé se fait en
trois dimensions différentes; qui sont :

0 m. 70 de hauteur } Sur 12 mètres
0 m. 80 de hauteur } de longueur
4 mètre de hauteur }

Le CARTON CUIR s'emploie égale-
ment avec succès comme isolateur contre
l'humidité des murs et des endroits
salpêtrés. Il remplace avantageusement
les enduits hydrofuges. Il rend égale-
ment d'importants services à l'horticul-
ture, employé sous diverses formes
comme paravent, pour garantir les
vignes, les arbres fruitiers, les primeurs
et les fleurs.

La notice pour l'emploi des cartons bitu-
més est remise gratuitement à tout aché-
teur.

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur deman-
de affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15
rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires
Abonnements : Un an, 6 fr. ; Six mois
3 fr.

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.